



**VERS UNE NOUVELLE APPROCHE DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS
D'AMÉNAGEMENTS ÉCONOMIQUES SUR LE
TERRITOIRE DE CAUX SEINE AGGLO**
CONSEIL DE L'ESTUAIRE



25 octobre 2018

PRÉSENTATION

- L'évolution de la politique de l'agglo en matière d'aménagements économiques & d'environnement
Un document cadre : le SCOT Caux Vallée de Seine
- Des actions concrètes
Un exemple : la ZAC de Port-Jérôme 2

LA POLITIQUE DE L'AGGLO EN MATIERE D'AMENAGEMENTS ECONOMIQUES & D'ENVIRONNEMENT

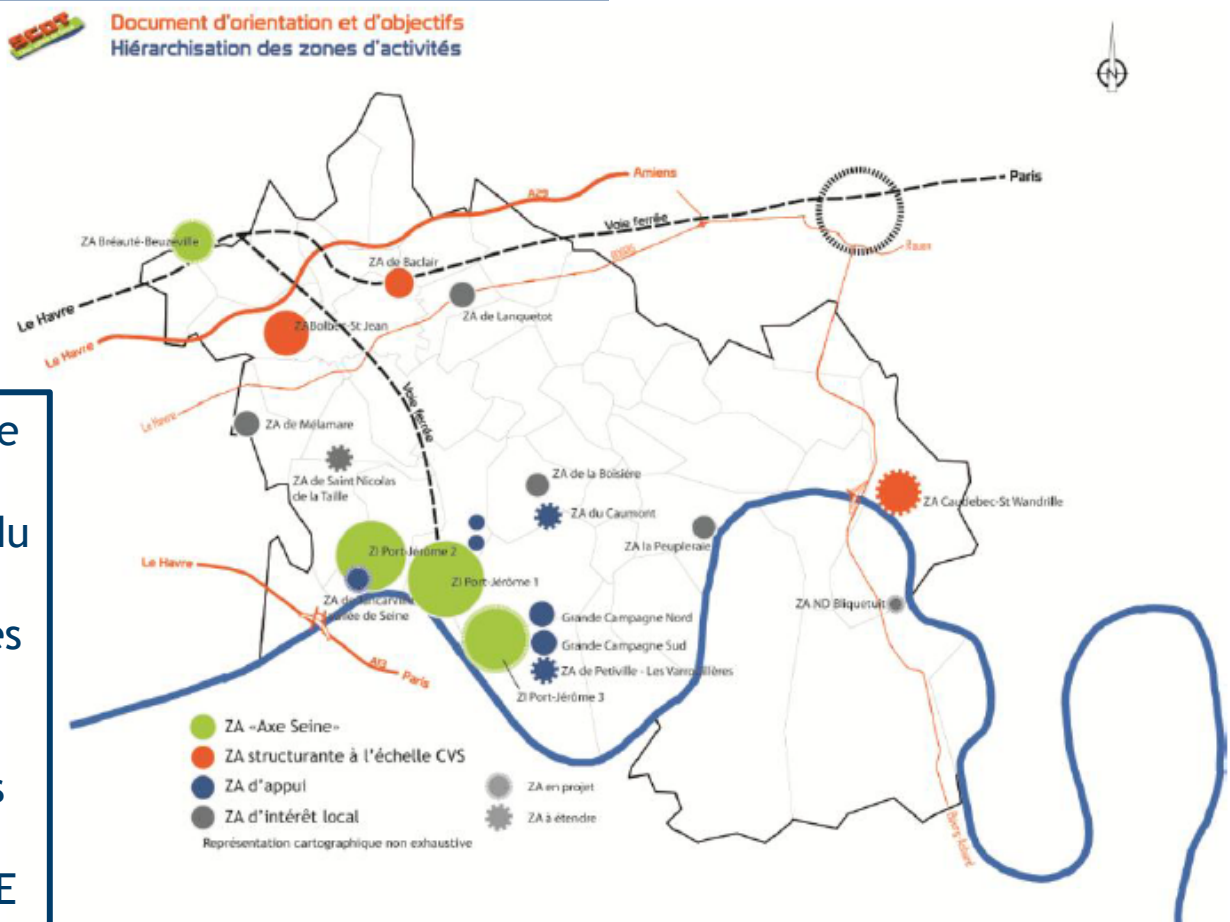
LA STRATÉGIE ACTUELLE DE CAUX SEINE AGGLO EN MATIÈRE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ... LOCALISATION DES ZAE

la prédominance d'une double implantation : le long de l'Axe Seine et autour de Bolbec



La plaine alluviale de la Seine, comme la Vallée de la Rivière du Commerce constituent des zones d'enjeu écologique majeur clairement identifiées dans des documents cadres, notamment le SDAGE et le SAGE.

UI



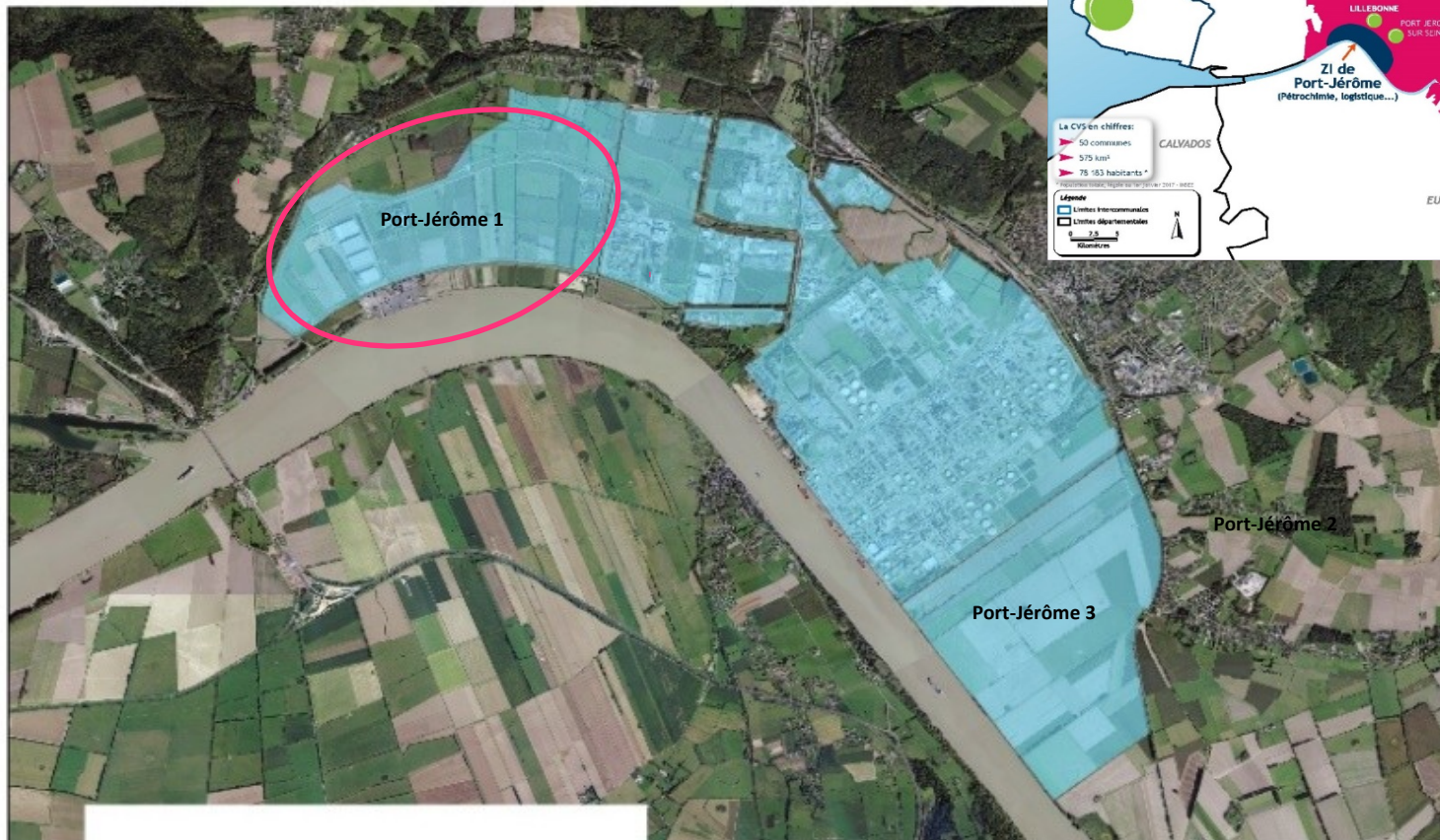
- l'accessibilité → Des ZAE accessibles via un ou plusieurs modes de transports : route/rail/fleuve/pipelines/THD
- L'intégration dans l'environnement des ZAE → Des démarches engagées : AEU, charte paysagère de zone, signalétique harmonisée ...
- Le traitement des continuités écologiques (TVB) dans les ZAE, → Linéaires de haies plantés, réseaux de fossés
- Les équipements : desserte des ZAE par les réseaux d'énergie et le THD → Fibre, couloirs d'énergie

Les objectifs de l'agglo en aménagement & environnement :

- ✓ Appliquer systématiquement la démarche ERC pour les nouveaux projets (PJ3 par exemple),
- ✓ Limiter l'étalement urbain et la consommation foncière intensive (non soutenable),
- ✓ Améliorer l'image et l'attractivité du territoire,
- ✓ Amorcer une mutation du tissu mono-industriel en accueillant de nouvelles filières,
- ✓ Accompagner les implantations d'entreprises sur des ZAE, notamment en termes de gestion des impacts environnementaux.

ETUDE DE CAS : LA ZAC DE PORT-JEROME 2

Localisation de la ZAC PJ2



La prise en compte de l'environnement dans PJ2...

- 1995 : la notice paysagère prévoit une plantation de haies en lanières perpendiculaires à la Seine, participant à la trame verte du secteur.
- 1997 : la gestion hydraulique est définie via des fossés enherbés, constituant une trame bleue.
- 2008 : la ZNIEFF du Marais de Radicatel est, pour partie, intégrée en partie nord de la ZAC.
- 2008 : le PLU de St Jean de Folleville intègre des protections environnementales dans le règlement applicable sur la ZAC



PJ2 et l'environnement...

- 2010 : mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts en accotement de voirie

- 2012 : étude faune

Légende

Aire d'étude

- Délimitation PJ 1, PJ 2, PJ 3

Habitats naturels et semi-naturels

Végétations aquatiques et amphibies

- Végétations eutrophes des petits ruisseaux et ceintures des bords des eaux
- Fossés eutrophes et ceintures d'hélophytes
- Fossés eutrophes et ripisylves relictuelles

Éléments éco-paysagers linéaires

- Alignements d'arbres
- Réseaux de haies

Friches rudérales

Cultures

- Cultures
- Prairies de fauche intensives

Plantations

- Plantations

Secteurs anthropiques

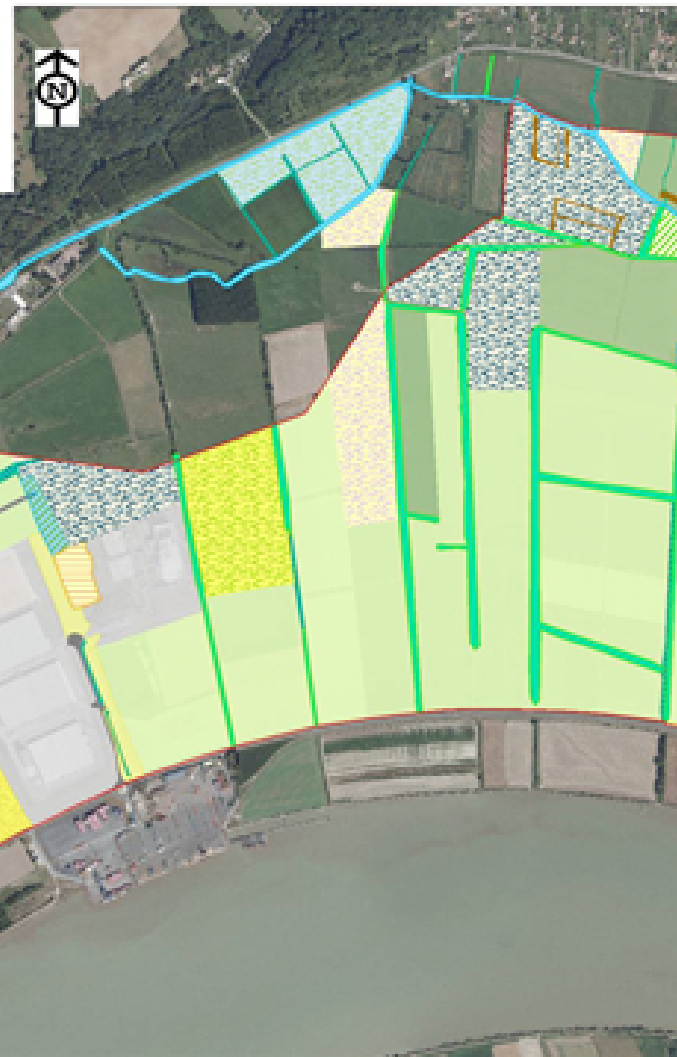
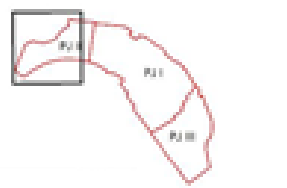
- Sites industriels
- Remblais
- Voies de circulation

Végétations prairiales

- Communautés pâturées courtement inondables
- Communautés pâturées à Ivraie vivace et Orge faux seigle
- Communautés pâturées eutrophes
- Communautés pâturées longuement inondables
- Prairies de fauche mésophiles
- Prairies de fauche mésophiles sur sol eutrophe
- Prairies fauchées hygrophiles sur sol mésotrophe
- Prairise de fauche (fauchées)
- Prairies (zone non accessible)

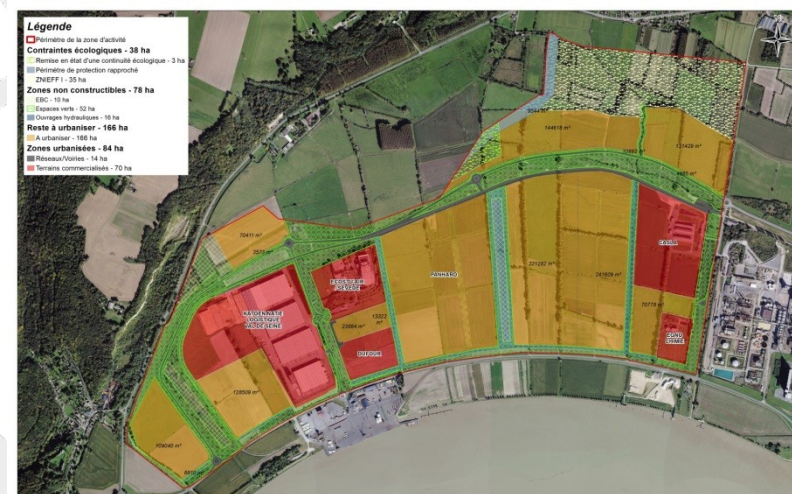
Végétations de friches et fourrés

- Friches prairiales
- Friches et fourrés méso-hygrophiles à humides



Source : caractérisaiton des habitats naturels, étude faune, ZAC de PJ2, Biotope, 2012

- 2012 : étude des continuités écologiques
étude hydraulique complémentaire
Mise en place de mesures de protection des berges de rivières Brouisseresse et Radicatel : pose de clôtures (2 kms), aménagements de descente(6), plantation d'hélophytes(275m) et plantations arbusives (850m)
- 2015 : plantation d'un EBC, volontairement élargi pour accroître sa fonctionnalité
institution d'une zone de continuité écologique à préserver dans le PLU, entre l'EBC et les falaises.
- 2018 : optimisation de l'éclairage public de la ZAC pour limiter l'impact sur l'avifaune nocturne et l'entomofaune principalement.



- Evolution des documents cadre : SCOT, PCAET, PLUi, Schéma Directeur de la Biodiversité.
Des mesures réglementaires viendront conforter celles déjà actées en matière d'économie et d'environnement.
- Recrutement d'une chargée de mission environnement et biodiversité
Missions : anticipation des questions environnementales en amont des projets, restauration de milieux naturels, mise en place et suivi de plans de gestion de secteurs à enjeux, etc.
- Accompagnement des entreprises
Objectifs : assurer une cohérence des mesures ERC proposées+ un effort global plus probant que des actions dispersées....
- Réalisation d'une étude de caractérisation des milieux naturels pour comprendre la pédologie et le fonctionnement hydrogéologique du secteur.



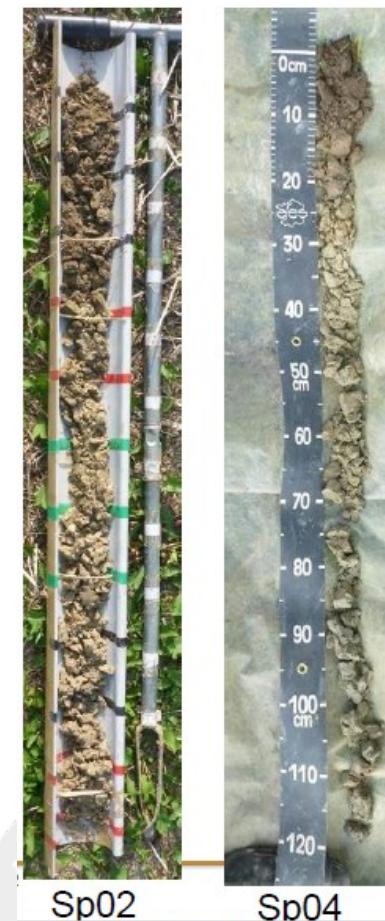
Faune : priorisation des enjeux écologiques



Focus sur la caractérisation des milieux naturels

- Expertise pédologique (en cours)
 - 100 sondages envisagés (1 sondage pour 2 Ha)
 - Un procédé de recherche par maillage de plus en plus resserré,
 - Des sondages à la tarière, des sondages profonds, des profils pédologiques sur fosse jusqu'à 1,20 m),
 - Des mesures de perméabilité,
 - Des analyses d'échantillons de sols pour en évaluer les fonctionnalités.
- Expertise hydrologique
 - Des sondages à la tarière,
 - La pose et le suivi de piézomètres,
 - La pose de sondes de niveau d'eau: Seine et rivières.

➔ Les résultats de cette étude et de nos actions à court terme pourront vous être présentés lors d'un prochain conseil de l'Estuaire...



Merci de votre attention